

OFFRE DE BIENVENUE

**PRIME DE 200 € ATTRIBUÉE PAR JDHM VIE POUR TOUTE PREMIÈRE SOUSCRIPTION
AU CONTRAT PUISSANCE SÉLECTION⁽¹⁾ DÈS 8 000 € (dans les conditions ci-après définies)**

Du 01/12/2017 au 15/01/2018 (inclus)

Je soussigné(e) _____ souhaite bénéficier de l'offre « Prime de 200 € » attribuée par JDHM Vie pour toute 1^{ère} souscription au contrat Puissance Sélection d'un montant minimum de 8 000 € et investi à hauteur de 40 % minimum sur un (ou des) supports en unités de compte, le solde pouvant être investi sur un/des fonds en euros.

Fait à :

Le :

Signature :

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

Offre valable uniquement pour une **première souscription** à un contrat d'assurance vie Puissance Sélection réalisée entre le **1^{er} décembre 2017 et le 15 janvier 2018 inclus** (date de réception de la demande de souscription complète faisant foi) sous réserve que le versement initial soit de **8 000 € minimum** et affecté à hauteur de **40 % minimum sur un ou des support(s) en unités de compte**.

Offre nominative réservée aux nouveaux clients d'Assurancevie.com et limitée à une souscription par personne physique capable majeure passée par l'intermédiaire d'Assurancevie.com, tous contrats confondus.

Sous réserve de l'acceptation du dossier de souscription par JDHM Vie et Generali Vie, le courtier versera la prime de 200 € par chèque bancaire à l'ordre du souscripteur dans les 90 jours suivant la date d'effet du contrat et au plus tard le 16 avril 2018 sous réserve que le contrat soit toujours en cours à cette date.

L'offre est susceptible d'être interrompue ou modifiée à tout moment, sans préavis et avec effet immédiat, par une information sur le site d'Assurancevie.com.

Note :

(1) Puissance Sélection est un contrat d'assurance vie individuel de type multisupport assuré par Generali Vie.

Assurancevie.com est la marque dédiée à la distribution de produits d'assurance sur Internet de JDHM Vie, société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 200 000 € dont le siège social est situé 13 rue d'Uzès, 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 478 594 351 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, www.orias.fr) sous le n° 07 004 394. Conseiller en Investissements Financiers (CIF) n° E008169, membre de l'ANACOFI-CIF.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données collectées vous concernant. Vous pourrez exercer vos droits, par simple demande formulée par mail à l'adresse suivante : service-client@assurancevie.com.

Ce bon doit être rempli, signé et joint à votre dossier de souscription.